COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU
29 OCTOBRE 2026

RAPPORT N° V-1
26SGADB0062

Nombre de conseillers en exercice :
26

Nombre de conseillers présents :
24

Date de convocation :
23 octobre 2026

Date d'affichage :
4 novembre 2026

OBJET:
TORCY - Le Thiellay - Acquisition d'un terrain à ELOMAR pour en faire un parc de stationnement

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 1**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 29 octobre à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Maison de l'administration - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**.

ETAIENT PRESENTS :
M. Nicolas BONNAND - M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Florence PAUCHARD - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN
VICE-PRESIDENTS

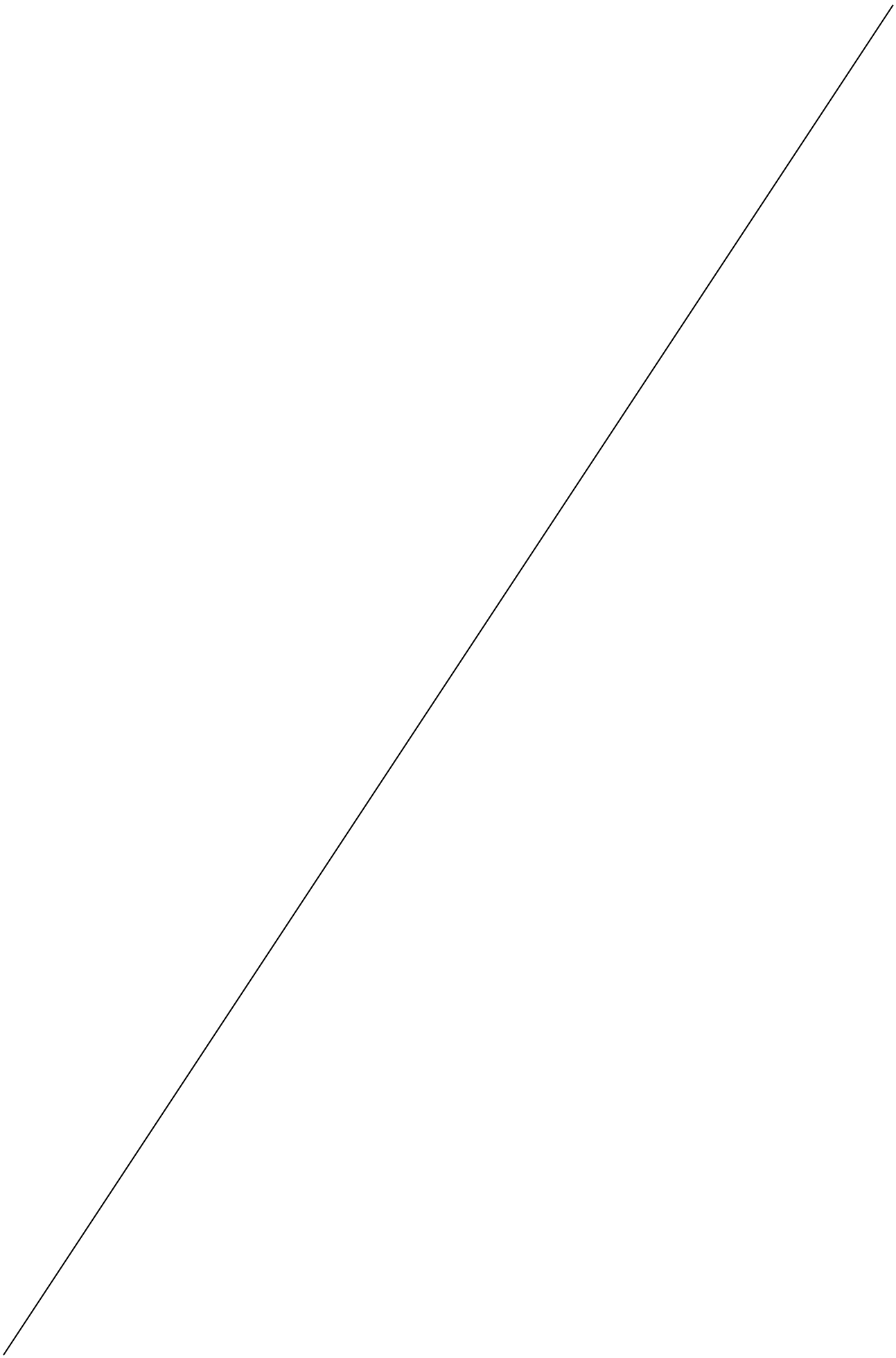
Mme Béatrice BARNAY - Mme Magali DOUHERET - Mme Céline JACQUET - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Sandra OSMAN - M. Alain ROBERT - M. Enio SALCE -
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Cyrille POLITI
Mme PINTO PEREIRA (pouvoir à Mme PAUCHARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Gérard DURAND



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du
25 juin 2026, devenue exécutoire le 30 juin 2026, donnant délégation de compétences au bureau et à la présidente, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« La société ELOMAR, qui exploite et gère des bâtiments industriels et tertiaires en Bourgogne du Sud, dont le siège social est situé sur la ZI de la Fiolle, commune de BLANZY, est propriétaire d'un terrain non bâti, situé rue des Goulottes, sur la commune de TORCY, à proximité immédiate de l'ancienne ligue de football de Bourgogne, aujourd'hui propriété de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Le terrain, cadastré section AP n°260 et 275, d'une superficie globale de 4 933 m² d'après le cadastre, classé en zone UE au PLUIh, est assez plat, pour partie enherbé et pour une autre, recouvert d'un enrobé un peu dégradé.

La Communauté Urbaine, qui a installé depuis peu le service et les collections de l'Ecomusée Creusot Montceau dans le bâtiment de l'ancienne Ligue de football, et qui ambitionne d'utiliser celui-ci pour accueillir d'autres services, manque d'espaces de stationnement.

Elle a donc soumis une proposition d'acquisition pour le terrain appartenant à ELOMAR.

Ce terrain étant actuellement exploité par la société FORPRO CONSEIL, locataire d'ELOMAR, un accord a été trouvé sur la vente d'environ 1648 m² de celui-ci, frais de bornage et de clôture à la charge de l'acquéreur. Il reviendra également à la CUCM d'installer un deuxième portail d'accès au terrain restant appartenir à ELOMAR.

La Communauté Urbaine a donc missionné le cabinet LAUBERAT-JAVOUHEY, Géomètre-Expert sur la commune de Le Creusot, pour procéder à la division et au bornage du terrain et établir un document modificatif du parcellaire cadastral, portant attribution d'un nouveau numéro cadastral au futur terrain communautaire.

Il vous est donc proposé d'acquérir un terrain situé sur la commune de TORCY, rue des Goulottes, à prendre sur les parcelles cadastrées section AP n°260 et 275 pour partie, pour une superficie d'environ 1648 m², appartenant à la société ELOMAR, au prix de 20,40 € TTC le mètre carré, soit approximativement 33 619,20 € TTC, afin d'assurer la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation du projet porté par la Communauté Urbaine de création d'un parc de stationnement de 45 places, à proximité des locaux communautaires sis au Thiellay.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer ».

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'acquérir un terrain d'une superficie d'environ 1648 m², à découper des parcelles cadastrées section AP n°260 et 275 pour partie, situées rue des Goulottes, sur la commune de TORCY, et appartenant à la société ELOMAR, dont le siège social est situé au 9 rue du Brulard, ZI de la Fiolle, 71450 BLANZY ;

- De fixer le prix de cette transaction à 17,00 € HT le mètre carré, soit un montant approximatif de 33 619,20 € TTC, à ajuster en fonction de la surface définitive à acquérir, déterminée par le document

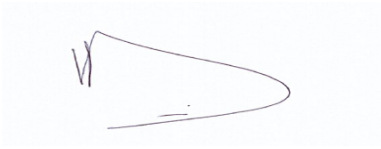
modificatif du parcellaire cadastral à venir, étant précisé que tous les frais, de géomètre, d'acte et les taxes, seront à la charge de la Communauté Urbaine ;

- D'autoriser Madame la Présidente ou l'élu(e) ayant reçu délégation de signature, à signer la promesse de vente et l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître Angélique MARGUERON, notaire à LE CREUSOT ;

- De prélever la dépense à l'imputation budgétaire correspondante du budget principal.

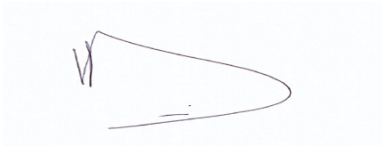
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 4 novembre 2026
et publié, affiché ou notifié le 4 novembre 2026

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Viviane PERRIN



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Viviane PERRIN



Le secrétaire de séance,
Gérard DURAND



EloMar
Location stockage industriel
Marine CHAUVOT 06.16.55.02.00
contact@elomar.fr

A Blanzy le 21.05.2025

Proposition de vente terrain à la Communauté Urbaine Creusot -Montceau

➢ Périmètre de l'offre et adresse

Terrain situé sur la commune de Torcy au 1 rue des Goulottes cadastré AP 260 et une partie de la parcelle AP 275. L'ensemble pour une surface global d'environ 1125m².



➢ Périmètre de l'offre et adresse

➢ Conditions de l'offre et tarif

Le portail d'accès au terrain serait cédé, ELOMAR demande la création et l'implantation d'un nouveau portail permettant l'accès au terrain restant. Le terrain restant est exploité par notre locataire la société FORPRO CONSEIL.

Les frais de bornage et de clôture sont à charge de l'acquéreur.

Prix de vente de 17€ht/m².

La surface précise sera calculée lors du bornage.

Marine chauvot

Bon pour accord,

COMMUNAUTÉ - LE CREUSOT - MONTCEAU-LES-MINES

La Présidente,
Isabelle LOUIS

légende :

- enrobé
- dalle engazonnée
- espaces verts
- limite initiale

45

6,00

357,00 m²

59,51

avenue de la république

escalier métallique

TORCY

Aménagement
stationnement le Thiellay

Solution 45 places

	27/07/26	l.garnier	Première diffusion	ECHELLE: 1:500

Communauté Urbaine Creusot-Montceau
Direction de l'Aménagement Opérationnel
Château de la Verrerie BP69 71206 Le Creusot